



RAPPORT DE SITUATION SUR L'EPIDEMIE DE CHOLERA

SITREP N° 544

Rédigé et Publié le 12 - Juillet - 2024

MISE A JOUR DES DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

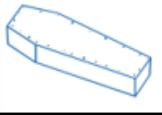
CAS PAR DISTRICT		DS Nord	600	Cumul des Cas		Décès	Nouveau: 00
		DS Sud	114	2054			Cumul:12
		DS Centre	168				
		DS Kabezi	58				
		DS Isare	724				
		DS Gihofi	42				
		DS Makamba	15				
		<i>Ces DS n'ont pas notifié de cas depuis plus de cinq mois</i>				GUERIS Nouveaux :03 Cumul guéris: 2034	
Cas actifs		DS Cibitoke	274	Nouveaux cas: 03 Cas DS Gihofi : Buhwamyi (1 cas) et Kigwati (1 cas); DS Makamba: Musenyi (1 cas) .			
		DS Mpanda	28				
8		DS Rwibaga	3				
		DS Bubanza	2				
		DS Rumonge	18				
		DS Mabayi	1				
		DS Bugarama	7				

Tableau 1. Répartition des cas par centre de traitement cholera (CTC) au 12/07/2024

CTC	NOUVEAUX CAS	ANCIENS CAS	CAS ACTIFS	CAS GUERI
HPRC	0	4	4	1
RUBIRIZI	0	0	0	0
GIHOFI	3	1	4	2
TOTAL	3	5	8	3

I. Contexte épidémiologique du Burundi

- ◆ Le Burundi fait face chaque année à des flambées épidémiques de choléra dans certaines localités.
- ◆ Depuis la 48ème semaine épidémiologique de l'année 2022, de cas de choléra ont été rapportés dans les districts sanitaires de Cibitoke, Bujumbura Nord, Bujumbura Sud, Bujumbura centre, Isare, Kabezi, Rwibaga, Mpanda, Bubanza, Mabayi, Rumonge, Bugarama, Gihofi et Makamba.
- ◆ **A la date du 01 Janvier 2023, l'épidémie a été déclarée.**

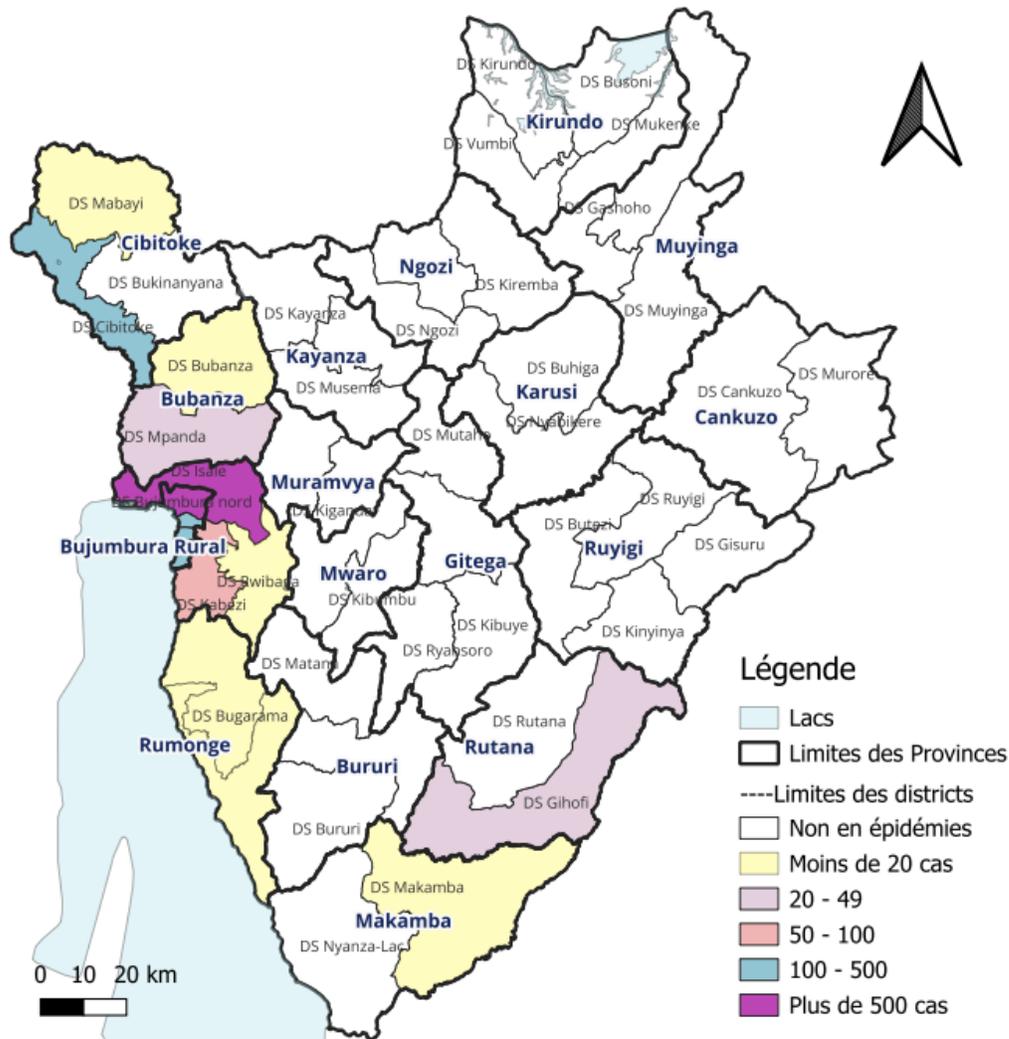


Figure 1 : Localisation des districts sanitaires/provinces en épidémie de choléra en 2024

II. Evolution épidémiologique du choléra

II.1 Notification des cas

Origine des nouveaux cas du 12 Juillet 2024 : 03 cas

DS Gihofi: Buhwamyi (1 cas) et Kigwati (1 cas);

DS Makamba: Musenyi (1 cas).

Un total de **2054** cas a été déjà notifié depuis le début de l'épidémie. Les districts sanitaires déjà affectés sont **Cibitoke, Bujumbura Nord, Bujumbura Centre, Bujumbura Sud, Isare, Kabezi, Mpanda, Rwibaga, Bubanza, Mabayi, Rumonge, Bugarama, Gihofi et Makamba.**

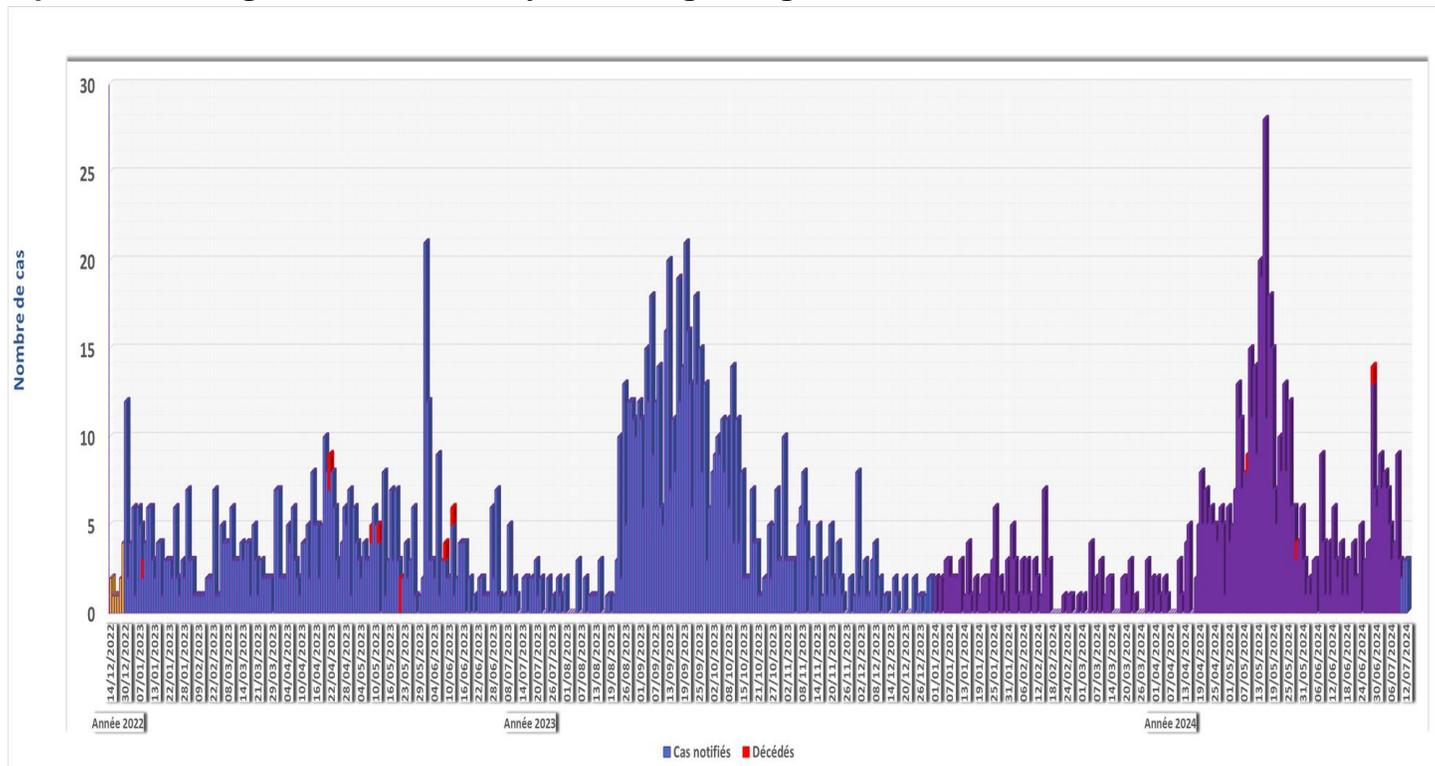


Figure 2 : Évolution de l'épidémie de choléra selon la date de notification (N=2054)

Tableau 2. Origine des cas actifs aux CTC en date du 12 Juillet 2024

DISTRICT SANITAIRE	COMMUNE	ZONE	COLLINE D'ORIGINE	NOMBRE DE CAS	CTC
BUJUMBURA NORD	NTAHANGWA	GIHOSHA	Gikungu	1	HPRC
ISARE		NYAMBUYE	Nyambuye	1	
BUJUMBURA SUD	MUHA	KANYOSHA	Busoro	2	GIHOFI
GIHOFI	GIHARO	MUZYE	Buyaga	1	
	BUKEMBA	BUKEMBA	Kabanga	1	
			Gihofi	1	
MAKAMBA	KAYOGORO	GATABO	Rutenderi	1	
TOTAL				8	

II.2. Répartition des cas notifiés de choléra selon l'âge et le sexe

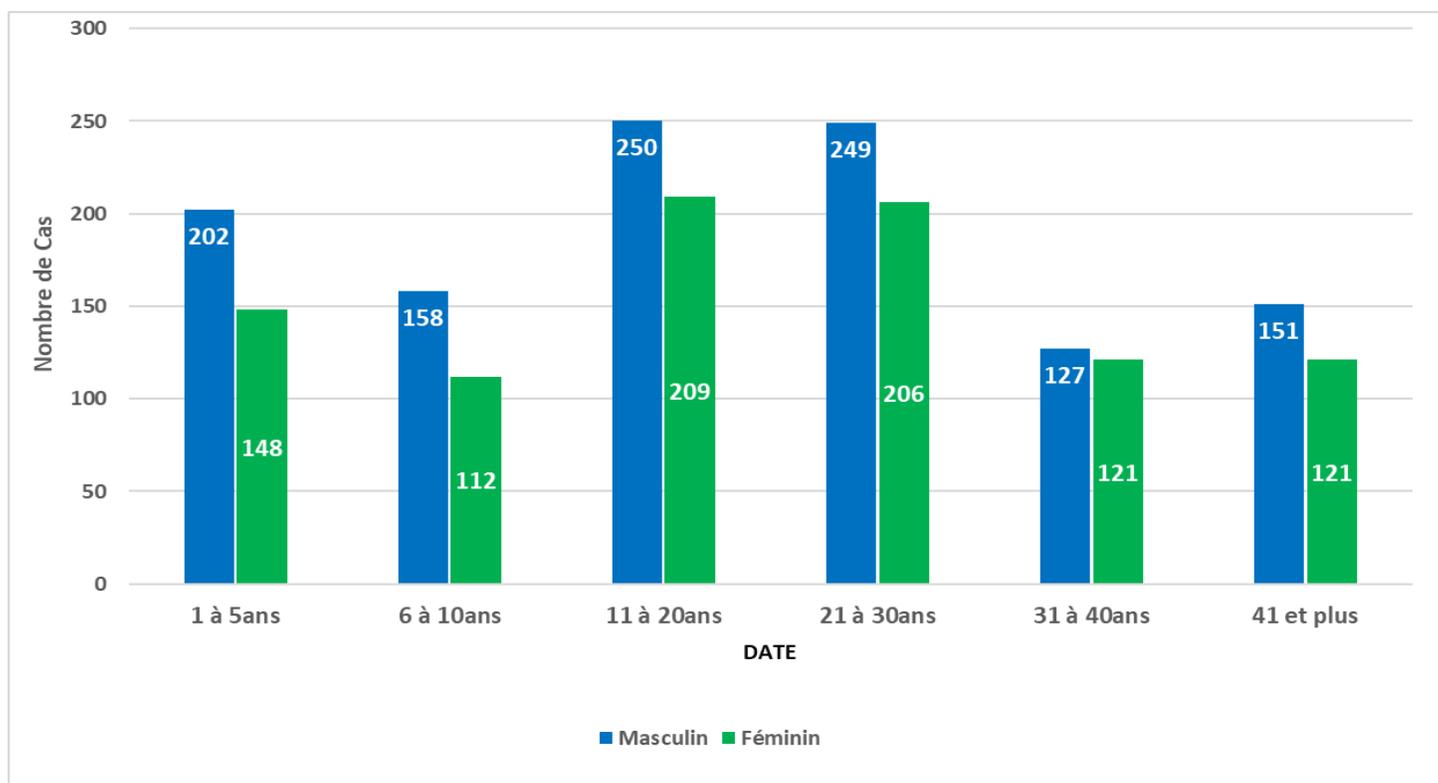


Figure 3 : Répartition des cas notifiés de choléra selon l'âge et le sexe (N=2054)

Parmi les **2054** cas de choléra déjà notifiés, **55.4 %** sont de sexe masculin contre **44.6 %** de sexe féminin. Les patients de tranche d'âge de 11 à 20 ans et 21 à 30 ans sont les plus affectés à un même niveau, suivi des enfants de moins de 5 ans avec des taux respectifs de **22.3%**, **22.2%** et **17.0%**

II.4. Actions de santé publique mises en œuvre en date du 12 Juillet 2024

- ◆ Admission et prise en charge de trois (03) nouveaux cas à l'UTC GIHOFI ;
- ◆ Poursuite de la prise en charge de cinq (05) anciens cas dont quatre (04) au CTC de l'HPRC et un (01) à l'UTC GIHOFI ;
- ◆ Déploiement du personnel du COUSP (Médecin et infirmiers) pour appuyer le CTC HPRC dans la prise en charge des cas ;
- ◆ Diffusion des spots radiophoniques sur la prévention du choléra ;
- ◆ Désinfection des ménages touchés couplée à la sensibilisation de la population sur les mesures de prévention contre le choléra ;

II.5. Défis et recommandations

II.5.1. Défis

- ◆ Mauvaises conditions d'hygiène dans certaines localités touchées par l'épidémie ;
- ◆ Insuffisance des latrines adéquates et correctement utilisées dans les localités touchées par l'épidémie ;
- ◆ Les inondations et le débordement de la rivière Rusizi affectant le district Isare ;
- ◆ Inondations de l'Hôpital et CTC Gatumba ;
- ◆ Pas d'infrastructure pour abriter le CTC au DS Gihofi et Makamba,
- ◆ Manque d'équipements (lits troués) pour la prise en charge des patients,
- ◆ Exiguïté de l'espace pour l'hospitalisation des cas ;
- ◆ Médicaments pour le traitement des cas présentant des différentes comorbidités non disponible dans les CTC.

II.5.2. Recommandations

- ◆ Améliorer l'accessibilité à l'eau potable pour les populations des localités touchées ;
- ◆ Sensibiliser les ménages à construire des latrines adéquates et à les utiliser correctement ;
- ◆ Poursuivre la sensibilisation de la population sur les signes cliniques, mesures de prévention et conduite à tenir en présence d'un cas de choléra ;
- ◆ Aménager et équiper un CTC à Gihofi et à Makamba ;
- ◆ Rendre disponible les médicaments pour le traitement des cas des comorbidités.